Image not found or type unknown

Frais ou pas frais de location ?

Par **Tibalt**, le **15/02/2016** à **13:38**

Bonjour,

Avec deux autres amis, nous sommes sur le point de signer un bail pour une location meublée à Paris. Tout est ok, sauf que nous devons payer des frais de location. Le montant est ok, ce n'est pas le problème. Le problème, c'est que ces frais, nous devons les payer à une société, pas à une agence. La personne à qui nous avons affaire depuis le départ, n'est pas un agent immobilier, mais le gérant d'une société (Jedica), qui selon Manageo et cie, fait dans le "Études, conseil, formations, séminaires dans le domaine du management".
Est-ce normal ? Devons-nous payer des frais d'agence alors que nous n'avons pas eu affaire à une agence et qu'il ne s'agit en rien d'une agence immobilière ?

Merci par avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés